



Résumé

Je présente ici les analyses et les typifications éventuelles des noms publiés par Sudre pour la section *Silvatici* P.J. Müll., subsection *Grati* Sudre, série *Eu-Grati* Sudre.

Abstract

I present the analyzes and the possible typifications of the names published by Sudre for the *Silvatici* P.J. Müll. section, *Grati* Sudre subsection, *Eu-Grati* Sudre series.

« *Rubus carpinifolius* Wh. var. *glanduliger* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus carpinifolius* Weihe var. *glanduliger* Sudre (*Rubi eur.* : 23, 1908).

Préambule : Même si Sudre indique la première publication de ce nom dans *Rub. tarn.*, nous savons que ce fascicule est paru après les deux premiers volumes de *Rubi europae*. C'est donc dans ce dernier ouvrage qu'il faudra prendre la diagnose et trouver le basionyme.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_005_033_A et BORD_SU_005_033_B (figure 1).

Texte de l'étiquette : « 1457, Herbar H. SUDRE, *Rubus carpinifolius* Wh. var. *glanduliger* Sud, Sous Paulin, vallée, ruisseau d'Oulas, 19.07.99, Pét. Roses, fil. blancs >, st. verdâtres, j.c. poilus Sudre. ».

Texte des autres étiquettes : (BORD_SU_005_033_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 23, 1908.

« 1457, *Rubus carpinifolius* Wh. v. *glanduliger* Sud. ».

Remarques : Mon choix s'est arrêté sur cette récolte car elle est très complète, répond aux critères de date et de lieu de la diagnose, et est annotée par Sudre lui-même par une copie de sa description dans *Rubi eur.* Les trois autres planches de cet herbier concernant cette ronce sont du matériel original : BORD_SU_005_030, 005_031, et 005_032.

« *Rubus carpinifolius* Wh. subsp. *platybelus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus carpinifolius* Weihe microgene *platybelus* Sudre (*Batoth. eur.* 5 : 67, 1907).

Préambule : La première publication de ce nom se trouve dans « *Diagnoses de Rubus nouveaux* » de Sudre 1906. Sudre signale dans son introduction que les ronces décrites dans ce fascicule sont « ... provisoirement envisagées comme espèce de deuxième ou de troisième ordre... ». C'est donc un nom provisoire et alors invalide. La validation de ce nom arrive une année après dans *Batotheca europaea*. C'est donc sur cette base qu'il faut typifier le bon basionyme : *Rubus carpinifolius* Weihe microgene *platybelus* Sudre.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_005_050_A et BORD_SU_005_050_B (figure 2).

Synonymes : ≡ *Rubus carpinifolius* Weihe subsp. *platybelus* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 23, 1908), ≡ *Rubus platybelus* (Sudre) C.K. Schneid. (*Just's Bot. Jahresber.* 36 (3) : 291, 1912).

Texte de l'étiquette : « *Rubus platybelus* Sud., env. de Compiègne et Poirier d'Oignon, Leg. Questier, Sudre ».

Texte des autres étiquettes : « H. SUDRE_BATOTHECA EUROPAEA_Fasc. V. 1907, Sect II_Silvatici_P.J. Müll., Gr. A_Grati Sud. _ a eugrati, N°219_RUBUS CARPINIFOLIUS Wh. (voir étiqu. du n°105) microg. *platybelus* Sud., *Diagn. Rub. nouv.* p. 5 1906 !, France_Oise : forêt de Compiègne, laie du poirier d'Oignon, Argansan, etc., vers 1860 ; coll. abbé Questier ».

Annotation manuscrite (de Sudre) : « de Compiègne Questier ».

(sur BORD_SU_005_050_B) annotation manuscrite (de Sudre) : « de Compiègne Questier ».

Étiquette de *Batotheca europaea* 1907 n° 219.

Remarques : Les quatre autres récoltes présentes dans l'herbier de Sudre ne sont pas de Questier (même si elles viennent principalement de la localité type). Elles ne peuvent donc pas faire partie du matériel original.

Une seconde part de la récolte du lectotype est attestée de la même récolte par une annotation manuscrite similaire : « de Compiègne Questier ». Elle complète d'ailleurs parfaitement le lectotype, qui ne comporte qu'une floricanne, par la présence de deux primocannes.

« *Rubus vulgaris* W. et N. var. *occitanicus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus vulgaris* Weihe & Nees var. *occitanicus* Sudre (*Rubi eur.* : 24, 1908).

Préambule : Ce nom (*R. vulgaris* var. *occitanicus*) est valide et légitime.

Malgré l'indication « *Rub. Tarn.* (1908) », c'est bien dans *Rubi eur.* qu'il faut considérer le protologue, ce fascicule étant paru avant celui du Tarn.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_005_065 (figure 3).

Texte de l'étiquette : « 3299, Herbar H. SUDRE, *Rubus vulgaris* W. et N. var. *occitanicus* Sud, S. Paul, vallée du Dadounet, Tarn, 14.07.1901, Pét. Rosulées, fil. blancs >, st. verdâtres, Sudre. ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue publié dans *Rubi eur.* p. 24 (1908).

Remarques : C'est la seule planche présente dans l'herbier de Sudre. Qui plus est, elle correspond à l'unique localité citée dans le protologue. Ce n'est pas pour cela que c'est un holotype.

« *Rubus vulgaris* W. et N. subsp. *fallens* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus vulgaris* Weihe & Nees subsp. *fallens* Sudre (*Batoth. eur.* 6 : 76, 1908).

Préambule : *Batoth. Eur.* de 1908 est paru un mois avant *Rubi eur.* de la même année. C'est donc bien dans cette publication qu'il faut trouver le protologue.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_005_078_A (figure 4).

Synonymes : ≡ *Rubus chaerophyllus* Sagorski & W. Schultze subsp. *fallens* (Sudre) Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* : 195, 1909), ≡ *Rubus fallens* (Sudre) C.K. Schneid. (*Just's Bot. Jahresber.* 36 (3) : 291, 1912).

Texte de l'étiquette : « H. SUDRE_BATOTHECA EUROPAEA_Fasc. VI. 1908, Sect II_Silvatici_P.J. Mül., Gr. A_Grati Sud., N°254_RUBUS VULGARIS W. et N. (voir etiq. du N°3) subsp. *fallens* Sud., France_Tarn : forêt d'Hautaniboul. Pétales blancs, ovales ; étamines banches, dépassant les styles verdâtres ; 6.9.1908 ; coll. Sudre ».

Remarques : Cinq autres planches de cette ronce sont présentes dans l'herbier de Sudre. Deux sont du matériel original : BORD_SU_005_076, 005_077, et les trois autres (une seule récolte : 1476) sont des syntypes 005_078_B, 005_079_A et 005_079_B.

« *Rubus vulgaris* W. et N. subsp. *closianus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus vulgaris* Weihe & Nees subsp. *closianus* Sudre (*Batoth. eur.* 5 : 67, 1907).

Préambule : RAS.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_005_087 (figure 5).

Synonymes : ≡ *Rubus closianus* (Sudre) Prain (*Index Kew.*, suppl. 5 : 221, 1921).

Texte de l'étiquette : « H. SUDRE_BATOTHECA EUROPAEA_Fasc. V. 1907, Sect II_Silvatici_P.J. Mül., Gr. A_Grati Sud._a. Eugrati, N°220_RUBUS VULGARIS W. et N. (voir etiq. Du N°3) subsp. *closianus* Sud., France_Tarn : Montagne-Noire, à Sorèze, Vallée de la Mandre. Pétales rosés ; étamines banches ou rosées, égalant à peine les styles verdâtres ; 21.7.1907 ; coll. Sudre ».

Texte des autres étiquettes : « 3364, Herbar H. SUDRE, *Rubus closianus* Sud, Sorèze, vallée de la mandre (cc), Tarn, 14.07.1901, Pét. rosés, fil. devenant rouge =<, st. verd., Tur. glauque, Sudre. ».

Remarques : Les quatre planches de l'herbier de Sudre (BORD_SU_005_084, 085, 086 et 087) sont du matériel original pour cette ronce. La planche BORD_SU_005_089 de la collection *Batotheca europaea* est aussi un syntype, mais qui me semble moins pertinente et plus abîmée.

« *Rubus clethrophilus* Gen. var. *rubristylus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus clethrophilus* Genev. var. *rubristylus* Sudre (*Rubi eur.* : 25, 1908).

Préambule : Dans *Rub. Pyr.*, seuls les hybrides sont valablement publiés dans les trois premières parties. Pour les plantes non hybrides, Sudre indique que leur rang et leur appartenance taxonomique (dans quelle espèce elles se rangent) seront indiqués en partie 4. Cela concerne aussi les variétés désignées comme telles dans les textes. Dans le cas précis de ces variétés, aucune n'est reprise en partie 4. Il faut donc attendre *Rubi eur.* pour trouver ici la prochaine publication de ce nom. C'est celui qui sera typifié.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_006_022 (figure 6).

Synonymes : ≡ *Rubus vulgaris* Weihe & Nees var. *rubristylus* Sudre (*Bull. Ass. Fr. Bot.* 3 (25) : 22, 1900), publ. nom. inval. (nom. prov.).

Texte de l'étiquette : « Herbier H. SUDRE, *Rubus clethrophilus* Genev. var. *rubristylus* midi, Aulus, vers Saleix, Ariège, 3.8.1898, Pét. Roses, fil. rouges à la base > , st. rouges, j.c. ??, la ½ des gr. normaux, 800m, Sudre. ».

Remarques : C'est la seule planche de cette ronce dans l'herbier de Sudre. Elle est aussi tout à fait conforme à la localité citée dans le protologue, mais ne peut pas être considérée comme un holotype.

« *Rubus clethrophilus* Gen. var. *latifolius* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus clethrophilus* Genev. var. *latifolius* Sudre (*Rubi eur.* : 25, 1908).

Préambule : Dans *Rub. Pyr.*, seuls les hybrides sont valablement publiés dans les trois premières parties. Pour les plantes non hybrides, Sudre indique que leur rang et leur appartenance taxonomique (dans quelle espèce elles se rangent) seront indiqués en partie 4. Cela concerne aussi les variétés désignées comme telles dans les textes. Dans le cas précis de ces variétés, aucune n'est reprise en partie 4. Il faut donc attendre *Rubi eur.* pour trouver ici la prochaine publication de ce nom. C'est celui qui sera typifié.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_006_021 (figure 7).

Synonymes : ≡ *Rubus vulgaris* Weihe & Nees var. *latifolius* Sudre (*Bull. Ass. Fr. Bot.* 3 (25) : 22, 1900), publ. nom. inval. (nom. prov.).

Texte de l'étiquette : « Herbier H. SUDRE, *Rubus clethrophilus* Genev. var. *latifolius* mihi, Vallée du Garbet, entre Oust et Ercé, Ariège, 6.8.1898, Et > st. rouges, j.c. poilus, Sudre. ».

Texte des autres étiquettes : Copie de l'extrait concernant ce nom présent dans *Rubi eur.* p. 25.

Remarques : C'est la seule planche de cette ronce dans l'herbier de Sudre. Elle est aussi tout à fait conforme à la localité citée dans le protologue, mais ce n'est pas un holotype.

« *Rubus deductivus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus deductivus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Fr. Bot.* 3 (25) : 22, 1900).

Préambule : Dans *Rub. Pyr.*, les noms donnés aux hybrides sont dès leur première parution suivis de leur diagnose, considérés comme des espèces valides. C'est donc à ce rang qu'ils seront typifiés.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_006_032 (figure 8).

Texte de l'étiquette : « Herbier H. SUDRE, X *Rubus deductivus* Sudre, R. *clethrophilus* × *brachythyrus villicaulis*, Entre Oust et la rivière, vallée du Garbet, Ariège, 6.8.1898, pét. blancs, Fil. id. > st. verd. j.c. glabres, ½ de grains normaux, Sudre. ».

Texte des autres étiquettes : Copie de l'extrait concernant ce nom présent dans *Rubi eur.* p. 25.

Copie de la diagnose de *Rub. Pyr.* de 1900.

Seconde copie de la diagnose de *Rub. Pyr.* 1900 avec correction manuscrite : *villicaulis* et ajout « *brachythyrus* ».

Remarques : C'est la seule planche de cette ronce dans l'herbier de Sudre. Elle est aussi tout à fait conforme à la localité citée dans le protologue, mais ce n'est pas un holotype.

« *Rubus elongatisepalus* Sudre et Bouvet » pro hybr.

Nom à typifier : *Rubus elongatisepalus* Sudre & Bouvet in Bouvet, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers*, ser. 2, 36 : 63, 1907).

Préambule : C'est dans l'herbier Bouvet qu'il faudra de préférence trouver le lectotype. De telles planches existent d'ailleurs, comme par exemple la MBAng 2007. 2480.

Remarques : Une planche fait aussi partie du matériel original dans l'herbier de Sudre. Il s'agit de BORD_SU_006_029.

« *Rubus oblongithyrus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus oblongithyrus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 25, 1908).

Préambule : Ce nom apparaît pour la première fois dans Sudre in Gandoger 1905. Il ne fait cependant référence à aucune publication. C'est donc dans *Rubi eur.* p. 25 (comme hybride) que Sudre valide pour la première fois ce nom. Le rang spécifique donné à ce nom est valide.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_006_039_A BORD_SU_006_039_B (figure 9).

Texte de l'étiquette : « 4128, Herbarium H. SUDRE, X *Rubus oblongithyrus* Sudre, *R. clatrophilus* × *ulmifolius*, Entre Evrunes et Mortagn, Vendée, 8.1901, pét. rosés, fil. rosés > st. roses, Sudre. ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_006_039_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 25, 1908 et « 4128 » manuscrit de Sudre.

Remarques : Les quatre autres planches de l'herbier de Sudre concernant cette ronce sont toutes du matériel original.

« *Rubus columnaris* Sudre » pro hybr.

Nom à typifier : *Rubus columnaris* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 : 16, 1902).

Préambule : C'est dans l'herbier Boreau qu'il faudra de préférence trouver le lectotype. De telles planches existent d'ailleurs comme par exemple la MBAng 2009. 5424.

Synonymes : = *Rubus giganteus* Gen. (*Mém. Soc. Acad. Maine Loire* 8, 1860) p.p. non Bory.

Remarques : Deux planches sont présentes dans l'herbier de Sudre. Les deux sont de Genevier sous le nom de *R. giganteus*. Elles font partie du matériel original.

« *Rubus tenuicuspis* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus tenuicuspis* Sudre, pro hybr. (*Batoth. eur.* 5 : 68, 1907).

Préambule : Nom valide décrit dans *Batotheca europaea*.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_006_036 (figure 10).

Texte de l'étiquette : « H. SUDRE_BATOTHECA EUROPAEA_Fasc. V. 1907, N°222_X RUBUS TENUICUSPIS Sud. : *R. clatrophilus* × *tomentosus* (Lloydianus), France_Tarn : Teillet, route d'Albi, à Revel. Pétales roses ; étamines blanches, styles verdâtres ; 14.7.1901 ; coll. Sudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de l'extrait concernant ce nom présent dans *Rubi eur.* p. 25.

Remarques : La planche BORD_SU_006_036 a été choisie parmi les trois de l'herbier de Sudre, car c'est la seule à faire partie de la centurie *Batoth. eur.* et donc à posséder l'étiquette de cette centurie. Elle n'est cependant par complète puisque seule une florissante est présente. Je propose donc de mettre une autre planche de cet herbier : BORD_SU_006_037 (faisant d'ailleurs partie du matériel original tout comme la troisième : BORD_SU_006_037_B) comme épitype. Cela permettra d'avoir aussi une primocanne en référence.

Épitype (désigné ici) : BORD_SU_006_037 (figure 10).

« *Rubus clethrophiloides* Sudre » pro hybr.

Nom à typifier : *Rubus clethrophiloides* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Études Sci. Angers*, n.s., 31 : 69, 1902, « *clathrophiloides* »).

Préambule : La première apparition de ce nom (sous une variante orthographique : *clathrophiloides*, qui est une erreur, puisque « *clethra* » est l'orthographe correcte, signifiant *aulne* en grec) vient des « *Rubus* de l'herbier Boreau » in *Bull. Soc. Études Sci. Angers*, n.s., 31 de 1902, p. 69, où ce nom ne possède ni description ni diagnose, mais où il est fait référence à deux descriptions antérieures : la description de Genevier dans son *Essai monographique sur les Rubus du bassin de la Loire* de 1869 et celle de Gandoger dans sa *Flora europae* (1883-1891).

Genevier fait référence à une plante récoltée à Torfou et rattachée à la description de *Rubus salteri* Bab. dans sa monographie. Or cette description de *Rubus salteri* Bab. publiée dans cette monographie inclut d'autres plantes. La description de Genevier n'est donc pas précisément celle de cette plante de Torfou et ne peut donc pas servir à valider cette publication de nom nouveau de Sudre.

Dans la publication de *Rubus clethrophiloides* Sudre (1902) il y a aussi la mention de *Rubus foliolosus* Gand., non D. Don, Sudre, pouvant ici faire référence à un nom publié, ou au moins à une description publiée permettant de valider ce nom. Et effectivement, *Rubus foliolosus* Gand. a bien été publié, dans un ouvrage rejeté par la communauté scientifique en ce qui concerne les noms scientifiques qu'il contient : *Flora europae* (1883-1891). Cependant, il est possible d'y faire référence pour ce qui est des descriptions ou diagnoses validantes et, cet ouvrage contenant une diagnose de *Rubus foliolosus* Gand., la publication de *Rubus clethrophiloides* Sudre (1902) peut être considérée comme valide. Le type est à désigner dans le contexte de la diagnose validante et donc sera à rechercher dans l'herbier Gandoger.

Synonymes : = *Rubus salteri* Genev. (*Essai Monogr. Rub. Loire*, 1869), p.p. non Bab., = *Rubus foliosus* Gand. (*Flor. eur.* 8 : 228, 1886), publ. nom. inval. (art. 34.1) non Don.

Remarques : Une part de l'herbier de Sudre fait partie du matériel original, mais est en très mauvais état : BORD_SU_006_034.

« *Rubus clethrophilus* Genev. subsp. *tarnensis* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus tarnensis* Sudre (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 9 : 8, 1899).

Préambule : C'est bien au rang spécifique que ce nom est décrit lors de sa première diagnose. Sudre combinera ce basionyme différemment dans ses publications postérieures.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_006_052 (figure 11).

Synonymes : ≡ *Rubus clethrophilus* Genev. subsp. *tarnensis* (Sudre) Sudre (*Batoth. eur.* 1 : 3 1903), ≡ *Rubus clethrophilus* Genev. taxon *tarnensis* (Sudre) Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 128, 1905).

Texte de l'étiquette : « 1154, Herbier H. SUDRE, *Rubus tarnensis* Mihi, Montagne d'Anglès, bois d'Olivet, Tarn, 5 aout 1897, pét. roses, fil. rouges dépassant les styles à base rouge, j. c. poilus, Sudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la diagnose de cette ronce présente dans le Bulletin de l'Association pyrénéenne pour l'échange des plantes de 1899.

Remarques : Parmi les quatorze autres planches de *R. tarnensis* présentes dans l'herbier de Sudre, six sont du matériel original : BORD_SU_006_046, 006_047, 006_048, 006_04_B, 006_056 et 006_057. J'ai choisi la BORD_SU_006_052 car elle est tout d'abord très représentative de l'espèce, elle est aussi complète et en bon état. De plus, Sudre ayant apposé sa diagnose dessus, on peut supposer qu'elle représente aussi pour lui une sorte de type de son espèce.

« *Rubus clethrophilus* Genev. var. *heteracanthus* »

Nom typifié ici : *Rubus tarnensis* Sudre var. *heteracanthus* (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 13 : 6, 1903).

Préambule : Le nom valide (avec diagnose) est bien présent dès 1903 dans ce fascicule.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_006_060 et BORD_SU_006_060_B (figure 12).

Synonymes : ≡ *Rubus clethrophilus* Genev. var. *heteracanthus* Sudre (*Rubi eur.* : 26, 1908).

Texte de l'étiquette : « 3639, *Rubus tarnensis* Sud. var. *heteracanthus* Sud., Tarn, Lacaze, murs, à Magnès, 27.7.1902, pét. roses vif, fil. roses vif st. rouges, Sudre, pollen pur aux 7/8. ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la diagnose de cette ronce présente dans le Bulletin de l'Association pyrénéenne pour l'échange des plantes de 1903.

(sur BORD_SU_006_060_B) copie de la description de *Rubi eur.* : 26, 1908 et « 3639 » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus pseudotarnensis* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus pseudotarnensis* Sudre, pro hybr. (*Batoth. eur.* 1 : 3, 1903).

Préambule : Traité en tant qu'hybride (mais écrit comme espèce), ce nom est orthographié un peu différemment dans sa diagnose : *pseudo-tarnensis*.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_006_067 (figure 13).

Texte de l'étiquette : « H. SUDRE_BATOTHECA EUROPAEA_Fasc. I. 1903, 6_X RUBUS PSEUDO-TARNENSIS Sud. (n. hybride) ; *R. tarnensis* × *ulmifolius*, France_Tarn : Bellegarde, vallon près de Caussels, près de la Sarrade, avec les parents. Pétales roses ; étamines rouges égalant les styles rouges, stérile. 10.7.1903. coll. H. Sudre ».

Remarques : Quatorze planches de cette ronce sont présentes dans l'herbier de Sudre. Parmi elles, douze sont du matériel original et celle choisie comme lectotype est la seule à être un syntype (portant l'étiquette de la centurie). C'est pour cela que je l'ai choisie.

« *Rubus exilipes* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus exilipes* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 11 : 6, 1901).

Préambule : La diagnose note bien ce nom au rang spécifique, tout en indiquant sa provenance hybride.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_006_062_A et BORD_SU_006_062_B (figure 14).

Texte de l'étiquette : « 1804, Herbier H. SUDRE, X *Rubus exilipes* Sud., *R. tarnensis* × *thyrsanthus*, Ruisseau de Teulet, en amont, Tarn, 19.7.00, pét. rosés, fil. blancs, st. verd., stérile, Sudre. ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la diagnose de cette ronce présente dans le Bulletin de l'Association pyrénéenne pour l'échange des plantes de 1901.

(sur BORD_SU_006_062_B) copie de la description de *Rubi eur.* : 26, 1908.

« 1804, X *R. exilipes* ».

Remarques : C'est la seule récolte présente dans cet herbier et elle correspond parfaitement aux détails de la diagnose. Cela n'en fait pas pour autant l'holotype.

« *Rubus valdefoliatus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus valdefoliatus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 26, 1908).

Préambule : Malgré l'indication de première diagnose dans *Rub. tarn.*, nous savons que le premier fascicule de *Rubi eur.* est paru avant celui de *Rub. tarn.* C'est donc là que nous trouverons la première diagnose validant ce nom. Il est donné au rang spécifique (comme à l'accoutumée chez Sudre pour les hybrides).

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_006_063_A et BORD_SU_006_063_B (figure 15).

Texte de l'étiquette : « 1274, R. tarnensis x ?, Herbier H. SUDRE, Rubus valdefoliatus Mihi, Lacabarède à Lamotte, pét. roses, fil. rouges, st. rouges, j.c. poilus, pollen à peu près pur, la stérilité paraît due à un champignon, Tarn, 17.7.1898, Sudre. ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_006_063_B) copie du protologue de *Rubi eur.* : 26, 1908 et « 1274 R. valdefoliatus » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus gratus* Focke var. *holzfussii* Sudre »

Nom à typifier : *Rubus villicaulis* Köhler ex Weihe var. *validus* Holzfuss (*Allg. Bot. Z. Syst.* 9 : 27, 1903).

Préambule : Dans *Batoth. eur.* 6 : 76, 1908, Sudre donne un nouveau nom à une ronce nommée par Holzfuss *R. villicaulis* var. *validus*. Ce nouveau nom est illégitime car l'épithète « *validus* » est disponible pour un taxon infraspécifique au sein de *Rubus gratus* Focke. Dans ce cas, c'est *Rubus villicaulis* Koehl. var. *validus* Holzfuss qui est à typifier d'après l'herbier de Holzfuss.

Synonyme : *Rubus gratus* Focke var. *holzfussii* Sudre (*Batoth. eur.* 6 : 76, 1908), nom. illeg.

Remarques : Il y a deux planches dans l'herbier de Sudre qui ne sont pas du matériel original, mais qui viennent de la collection *Batotheca europaea* : BORD_SU_006_085_A et 006_085_B.

« *Rubus gratus* Focke microgene *hypomalacoides* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus gratus* Focke microgene *hypomalacoides* Sudre (*Rubi eur.* : 26, 1908).

Préambule : Il paraît évident que Sudre donna les nouveaux noms des ronces de l'herbier Baenitz en se basant sur le matériel qu'il possédait dans son propre herbier. C'est donc bien dans l'herbier Sudre que nous chercherons si possible les planches pour la typification.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_006_087 (figure 16).

Synonymes : ≡ *Rubus hypomalacoides* (Sudre) C.K. Schneid. (*Just's Bot. Jahresber.* 36 (3) : 291, 1912).

Texte de l'étiquette : « Baenitz_Herb. Eur. N°, Rubus plicatus × hypomalacus Kretz., Schossl. behaart, kurzstachelig ; Bl. des Schosslings 5-zäh. unterseits samtfilzig. Endblattch. langlich, zugespitzt auffallend lang Rispenblätter oft gefaltet Rispe einfach traubig Braunschweig, Erchershausen, F. Kretz, 17.7.1894 ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la diagnose de cette ronce présente dans *Rubi eur.* 1908.

Manuscrit de Sudre : « (Gr. du R. gratus F.), R. hypomalacoides Sud., fertile et non hybride, Sudre ».

Remarques : La seule planche de l'herbier de Sudre pour cette ronce est choisie comme lectotype. Cependant, une grande partie de la plante est manquante. Trouver un épitype dans l'herbier de Baenitz ne serait pas une mauvaise solution pour mieux appréhender cette espèce.

« *Rubus gratus* Focke subsp. *sciocharis* Sudre »

Nom typifié : *Rubus sciophilus* Lange (*Fl. Dan. Fasc.51* : 7, 1883), nom. illeg., non *Rubus sciophilus* P.J. Müll. & Lefèvre (*Jahresb. Pollichia* 16/17 : 205, 1859).

Préambule : *Rubus sciophilus* Lange a déjà été typifié par Weber en 1985 (cf. *Rubi Westfalici* : 129). Pour ce nom illégitime, Sudre publie un nouveau nom : *Rubus gratus* Focke subsp. *sciocharis* Sudre.

Synonymes : = *Rubus sciocharis* (Sudre) C.K. Schneid. (*Just's Bot. Jahresber.* 36 (3) : 291, 1912), = *Rubus gratus* Focke subsp. *sciocharis* Sudre (*Batoth. eur.* 5 : 68, 1907).

Remarques : Les planches BORD_SU_006_090, 006_090_B et 006_091 ne sont ni du matériel original ni un syntype car ce matériel n'est pas celui qui a servi à décrire *Rubus sciophilus* Lange.

« *Rubus pervagus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus pervagus* Sudre (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 12 : 12, 1902).

Préambule : La protologue de ce fascicule valide ce nom au rang spécifique.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_007_011 et BORD_SU_007_007 (figure 17).

Texte de l'étiquette : « 1437, Herbier H. SUDRE, *Rubus pervagus* Sudre, Gorges du Viaur, sous le viaduc de La Cabane, Tarn, pét. blancs deven^t. rosés, fil. blancs > à base rosés, st. verd., j. c. poilus, pollen pur au 19/20, 6.7.99, Sudre ».

Texte des autres étiquettes : Étiquette de la centurie *Batoth. eur.* 4 de 1906.

(sur BORD_SU_007_007) copie du protologue du n° 286 de *Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 12 : 12, 1902.

« 1437 *R. pervagus* » manuscrit de Sudre.

Remarques : J'ai choisi cette récolte comme lectotype malgré les incohérences entre les lieux et les dates entre l'étiquette de Sudre et celle de *Batoth. eur.* 4 de 1906, car c'est la seule qui possède l'étiquette de la diagnose du n° 286 du *Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 12 de 1902, gage d'une certaine référence de Sudre pour cette planche.

Les planches BORD_SU_007_002, 007_003, 007_005, 007_006, 007_008, 007_009, 007_010, 007_012, 007_013 sont du matériel original.

« *Rubus belliformis* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus belliformis* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 27, 1908).

Préambule : Malgré l'indication de première diagnose dans *Rub. tarn.*, nous savons que le premier fascicule de *Rubi eur.* est paru avant celui de *Rub. tarn.* C'est donc là que nous trouverons la première diagnose validant ce nom. Il est donné au rang spécifique (comme à l'accoutumée chez Sudre pour les hybrides).

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_007_014_A et BORD_SU_007_014_B (figure 18).

Texte de l'étiquette : « 1166, Herbier H. SUDRE, X *Rubus belliformis* mihi, *R. pervagus* × *tarnensis*, Cambon, à Grèzes, Tarn, pét. roses, fil. rouges = , st. rougeâtres, j.carp. glabres, gr. de pollen tous déformés, 25 juin 98, Sudre. »

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_007_014_B) copie du protologue de *Rubi eur.* : 27, 1908 et « 1166 » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre, mais elle ne peut pas être considérée comme l'holotype.

« *Rubus exhaustus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus exhaustus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 27, 1908).

Préambule : Malgré l'indication de première diagnose dans *Rub. tarn.*, nous savons que le premier fascicule de *Rubi eur.* est paru avant celui de *Rub. tarn.* C'est donc là que nous trouverons la première diagnose validant ce nom. Il est donné au rang spécifique (comme à l'accoutumée chez Sudre pour les hybrides).

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_007_018_A et BORD_SU_007_018_B (figure 19).

Texte de l'étiquette : « pollen à gr. très inégaux, Herbier H. SUDRE, 70, X *Rubus exhaustus* mihi., *pervagus* × *R. ulmifolius* (*recurvus*), St Juéry, chemin des Avalets, pét. roses, fil. rosés > , st. rouges, j.carp. velus, gr. de pollen tous déformés, stérile, Tarn, 12 juillet 1894, Sudre. ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_007_018_B) « 70, *R. exhaustus* » manuscrit de Sudre.

Remarques : Les six autres planches de l'herbier de Sudre pour cette ronce sont du matériel original : BORD_SU_007_015, 007_016, 007_017_A, 007_017_B, 007_019_A et 007_019_B.

« *Rubus pervagus* Sudre subsp. *subglaucus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus subglaucus* Sudre (*Batoth. eur.* 6 : 76, 1908).

Préambule : Le rang spécifique de ce nom est identique sur la diagnose et sur l'étiquette de la centurie. C'est donc à ce rang-là qu'il faut le typifier.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_007_020_A (figure 20).

Synonymes : ≡ *Rubus pervagus* Sudre microgene *subglaucus* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 27, 1908)

Texte de l'étiquette : « H. SUDRE_BATOTHECA EUROPAEA Fasc. VI. 1908, Sect II_Silvatici_P.J. Müll., Gr. A_Grati Sud._a. Eugrati, N°256_Rubus subglaucus Sud. , *Rub. Eur.* 1908, t. XIX, France_Tarn : Carmaux, Coteaux, au-dessus de Ste-Cécile, Pétales rosés, étamines blanches, dépassant les styles rouges ; 5.8.1908 ; coll. Sudre ».

Remarques : Les autres planches présentes dans l'herbier de Sudre : BORD_SU_007_020_B, 007_022 et 007_023 sont du matériel original et la planche 007_020_C est un syntype.

« *Rubus pervagus* Sudre microgene *fucatus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus pervagus* Sudre microgene *fucatus* Sudre (*Rubi eur.* : 27, 1908).

Préambule : La première publication de ce nom, dans *Bull. Soc. Bot. Fr.* : 89 de 1899, a été faite au rang de sous-espèce, mais sans rattachement à une espèce. Cette publication de ce nom est donc invalide. Il faudra attendre *Rubi eur.* de 1908 pour valider le nom sous le rang de microgène.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_007_024_A et BORD_SU_007_024_B (figure 21).

Synonymes : ≡ *Rubus fucatus* (Sudre) C.K. Schneid. (*Just's Bot. Jahresber.* 36 (3) : 291, 1912), ≡ *Rubus fucatus* Sudre (*Bull. Soc. Bot. Fr.* : 89, 1899), publ. nom. inval.

Texte de l'étiquette : « 1037, Herbarium H. SUDRE, *Rubus fucatus* mihi, Vallée du Tarn, près de Salmèges, pét. rosés, fil. blancs, st. rouges, j. carp. glabres, 4 juil. 1897, Tarn, Sudre. ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_007_024_B) « *R. fucatus* _ 1037, de Salmèges ».

Remarques : Les planches BORD_SU_007_02 et BORD_SU_007_026 sont aussi du matériel original.

« *Rubus subpropendens* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus subpropendens* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 27, 1908).

Préambule : Malgré l'indication de première diagnose dans *Rub. tarn.*, nous savons que le premier fascicule de *Rubi eur.* est paru avant celui de *Rub. tarn.* C'est donc là que nous trouverons la première diagnose validant ce nom. Il est donné au rang spécifique (comme à l'accoutumée chez Sudre pour les hybrides).

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_007_028 et BORD_SU_007_028_B (figure 22).

Texte de l'étiquette : « 1036, Herbarium H. SUDRE, X *Rubus subpropendens* mihi, *R. fucatus* × *ulmifolius*, Vallée du Tarn, en amont de Fabas, pét. roses, fil. rouges à la base, st. jaunes à base rouge, j. carp. poilus, peu fertile, 4 juil. 1897, Tarn, Sudre. ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_007_028_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 27, 1908 et « 1036, X *R. subpropendens* » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte dans l'herbier de Sudre. Elle correspond aussi à la seule localité type, mais elle ne doit pas être considérée comme l'holotype.

« *Rubus pervagus* Sudre subsp. *repentinus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus repentinus* Sudre (*Batoth. eur.* 2 : 19, 1904).

Préambule : C'est sous le rang spécifique que ce nom a été publié dans son protologue ainsi que sur les étiquettes de la centurie. C'est donc à ce rang qu'il faut le typifier.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_007_029 (figure 23).

Synonymes : ≡ *Rubus pervagus* Sudre subsp. *repentinus* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 27, 1908)

Texte de l'étiquette : « H. SUDRE_BATOTHECA EUROPAEA Fasc. II. 1904, Sect II_Silvatici_P.J. Müll., Gr. a_Grati Sud., N°54_ *Rubus repentinus* Sud. in hb. Müll., France_Tarn : forêt de Sérénac, alt. 380 m, Pétales blancs ou un peu rosulés, étamines blanches ou à base rosée, dépassant peu les styles verdâtres ou à base rosée ; 20.6.1904 ; coll. Sudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la diagnose présente dans *Batoth. eur.* : 19 de 1904.

Remarques : C'est la seule planche de l'herbier de Sudre avec l'étiquette de la centurie *Batoth. eur.* : le seul syntype qui peut donc être typifiable. Par contre, deux folioles de la primocanne sont un peu rognées. Pour mieux comprendre cette ronce, je propose de prendre la planche BORD_SU_007_034 comme épitype. Elle provient de la même localité, fait partie du matériel original et correspond parfaitement à la description de cette espèce.

Les autres planches de l'herbier Sudre : BORD_SU_007_030, 007_031, 007_032_A, 007_032_B et 007_033 sont aussi du matériel original.

Épitype (désigné ici) : BORD_SU_007_034 (figure 23).

« *Rubus molestus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus molestus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 27, 1908).

Préambule : Malgré l'indication de première diagnose dans *Rub. tarn.*, nous savons que le premier fascicule de *Rubi eur.* est paru avant celui de *Rub. tarn.* C'est donc là que nous trouverons la première diagnose validant ce nom. Il est donné au rang spécifique (comme à l'accoutumée chez Sudre pour les hybrides).

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_007_035 (figure 24).

Texte de l'étiquette : « 3014, Herbier H. SUDRE, *Rubus molestus* Sud., *R. repentinus* × *erythranthemus*, forêt de Sérénac, pét. roses, fil. roses, st. roses, ½ des gr. normaux, 16.6.1901, Tarn, Sudre. ».

Remarques : C'est l'unique part d'herbier de Sudre pour cette espèce. Elle provient de la seule localité type, mais n'est pas un holotype.

« ***Rubus pervagus* Sudre subsp. *oligadenes* Sudre** »

Nom à typifier : *Rubus oligadenes* Sudre ex Bouvet (*C. R. Assoc. Franç. Avanc. Sci.* : 682, 1903).

Préambule : C'est dans l'herbier de Bouvet qu'il faudrait trouver les planches pour typifier ce nom. De telles planches sont aujourd'hui connues. Il ne semble pas que la typification ait déjà été publiée.

Synonymes : ≡ *Rubus pervagus* Sudre taxon *oligadenes* (Sudre ex Bouvet) Bouvet (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers*, ser. 2, 36 : 12, 1907), ≡ *Rubus pervagus* Sudre subsp. *oligadenes* (Sudre ex Bouvet) Sudre (*Rubi eur.* : 27, 1908).

Remarques : Une planche de l'herbier de Sudre provenant de l'herbier Bouvet fait partie du matériel original : BORD_SU_007_036.

« ***Rubus chaerophyllus* Sagorski et W. Schultz var. *euchlooides* Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus chaerophyllus* Sagorski & W. Schultz var. *euchlooides* Sudre (*Rubi eur.* : 28, 1908).

Préambule : Dans les *Diagn.* de 1906 in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35, les noms des espèces ne sont que provisoires. Cela nous informe que dans cette publication, les noms d'espèces sont invalides. Il faut donc attendre la prochaine publication pour valider le nom. C'est dans *Rubi eur.* : 28 que nous la trouvons.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_007_048_A (figure 25).

Synonymes : ≡ *Rubus euchlooides* (Sudre) Prain (*Index Kew.*, suppl. 5 : 222, 1921).

Texte de l'étiquette : « *Rubus euchlooides* Sud., Valois : Emeville, 1856, Sudre, Lèg. Questier. ».

Remarques : Deux autres planches semblent provenir de la même récolte, mais aucune numérotation si souvent utilisée par Sudre dans ce cas-là n'est visible : BORD_SU_007_048_B et BORD_SU_007_048_C. Elles ne possèdent pas d'étiquettes de récolte. Elles sont soit des isolectotypes (c'est ma conviction personnelle), soit des planches sans valeur pour la typification. Sans plus de détails sur ces planches, je ne désignerai que le lectotype.

« ***Rubus chaerophyllus* Sagorski et W. Schultz microgene *horridisepalus* Sudre** »

Nom à typifier : *Rubus chaerophyllus* Sagorski & W. Schultz microgene *horridisepalus* Sudre (*Rubi eur.* : 28, 1908).

Préambule : Le renvoi, dans *Rubi eur.* : 28, aux *Diagn.* de 1906 in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 est erroné. C'est bien dans *Rubi eur.* qu'il y a la première publication de ce nom.

Synonymes : ≡ *Rubus horridisepalus* (Sudre) C.K. Schneid. (*Just's Bot. Jahresber.* 36 (3) : 291, 1912).

Remarques : Il n'y a malheureusement pas de part d'herbier sous ce nom dans l'herbier de Sudre. Nous ne pouvons donc pas typifier ce nom tant que nous n'aurons pas retrouvé une telle planche dans un autre herbier. Dans le protologue, il est dit que cette ronce provient d'une récolte de Müller à Wissembourg en Alsace. C'est donc probablement dans l'herbier Müller qu'il faudra chercher.

« ***Rubus chaerophyllus* Sagorski et W. Schultz subsp. *brachythyrus* Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus brachythyrus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 : 65, 1902).

Préambule : Dans ce fascicule des *Rub. Pyr.* in *Bull. Ass. Fr. Bot.* 4, les noms des espèces (hors hybrides) sont provisoires et donc invalides. Il faut en général attendre 1903 lors de la conclusion pour connaître le nom valide donné à ces ronces. Cependant, dans ce cas, dès 1902, dans les *Rubus* de l'herbier Boreau in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31, Sudre valide le nom au rang spécifique. Bien qu'aucune part de cette ronce ne soit du matériel original dans l'herbier d'Angers, Sudre valide quand même ce nom en retenant cette espèce comme bonne espèce, sans lui donner de description, mais une référence aux *Rub. Pyr.*

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_007_062 (figure 26).

Synonymes : = *Rubus villicaulis* Sudre non Koehler ex Weihe (*Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 : 43, 1901), = *Rubus longipetalus* P.J. Müll. & Timb.-Lagr., (*Bonplandia* 9 : 309, 1861), publ. nom. inval. (nom. nud.), ≡ *Rubus chaerophyllus* Sagorski & W. Schultz subsp. *brachythyrus* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 28, 1908).

Texte de l'étiquette : « Herbier H. SUDRE, *Rubus brachythyrus* Sud., Aulus, vers Saleix, pét. roses, fil. blancs, st. verdâtres, j.c. glabres, 1/3 des gr. normaux, 3.8.1898, Alt. 800 m, Ariège, Sudre. ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la seconde partie de la diagnose de *Rub. Pyr.* p. 107.

Remarques : Parmi les douze planches de l'herbier de Sudre pour cette espèce, neuf sont du matériel original. Les huit autres (en plus du lectotype) sont : BORD_SU_007_054, 007_055, 007_057, 007_059, 007_060, 007_061, 007_063 et 007_064. Le lectotype a été choisi car la planche est très complète et possède une étiquette collée par Sudre d'une partie de sa diagnose (c'est la seule qui a cela).

« ***Rubus chaerophyllus* Sagorski et W. Schultze var. *cuneatus* Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus chaerophyllus* Sagorski & W. Schultze var. *cuneatus* Sudre (*Rubi eur.* : 28, 1908).

Préambule : C'est la seule publication de ce nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_007_065_A (figure 27).

Synonymes : = *Rubus discretus* Sudre, nom. nud. (sur l'étiquette, 1896).

Texte de l'étiquette : « 812, pollen mélangé, ½ des gr. normaux, Herbier H. SUDRE, R. brachythyrus Sud. v. *cuneatus*, *Rubus discretus* mihi (?), Vallée du Gijou, à Gijounet, pét. roses, distants, fil. roses >, st. verdâtres, j. carp. poilus, 12 août 1896, Tarn, hSudre ».

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre et sa localité correspond, malgré la différence apparente de lieu-dit, à celle du protologue. Ce n'est cependant pas un holotype.

Une seconde planche de la même récolte est aussi présente dans l'herbier de Sudre. La planche type étant très complète, je considère celle-ci comme un isolectotype : BORD_SU_007_065_B.

Isolectotype (désigné ici) : BORD_SU_007_065_B (figure 27).

« ***Rubus petricolus* Sudre** » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus petricola* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45) : 235, 1901).

Préambule : Les hybrides ne sont pas soumis au côté provisoire de leur nom dans cette publication (*Rub. Pyr.* qui a été initialement publiée dans divers *Bull. Ass. Fr. Bot.* et qui s'appelle aussi *Excursions batologiques*). Leur nom est donc valide. Ils sont généralement traités au rang spécifique. Notons ici une petite différence de terminaison grammaticale du nom (*petricola* : « col-a-us-um » s'accorde avec « *petra* » (signifiant pierre en grec) qui est féminin).

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_007_071_A et BORD_SU_007_071_B (figure 28).

Texte de l'étiquette : « 2444, X R. *petricolus* Sudre, R. brachythyrus × *ulmifolius* (melanocaulon) pét. roses, fil. blancs <, st. rouges, stérile, 8.8.1900, Sudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_007_071_B) copie de *Rub. Pyr.* in *Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45) : 235, 1901 et « 2444, x R. *petricolus* ».

Remarques : Bien qu'il n'y ait pas de localisation sur l'étiquette de cette planche, c'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre, et il ne fait nul doute qu'elle a servi à sa diagnose. Ce n'est pourtant pas un holotype.

« ***Rubus brachythyrus* Sudre microgene *frutectorum* Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus brachythyrus* Sudre microgene *frutectorum* Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 191, 1903).

Préambule : Dans ce fascicule des *Rub. Pyr.* les noms des ronces (hors hybrides) sont provisoires et donc invalides. Il faut en général attendre 1903 (vol. 4) lors de la conclusion pour connaître le nom valide donné à ces ronces.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_007_073_A (figure 29).

Synonymes : ≡ *Rubus chaerophyllus* Sagorski & W. Schultze microgene *frutectorum* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 29, 1908), ≡ *Rubus frutectorum* (Sudre) Prain (*Index Kew.*, suppl. 5 : 223, 1921), ≡ *Rubus brachythyrus* Sudre microgene *frutectorum* Sudre (*Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45) : 236, 1901), publ. nom. inval. (nom. prov.), ≡ *Rubus fruticetorum* Sudre (*Index Kew.*, suppl. 3 : 153, 1908), ce dernier nom avec l'erreur typographique « *fruticetorum* », mais avec indication d'auteur et de référence bibliographique correctes.

Texte de l'étiquette : « 2254, Herbier SUDRE, recept. glabre, *Rubus frutectorum* Sud., H-Gar. : Luchon, route forestière de Superbarnières, pét. roses, fil. blancs >, st. verts., j. c. glabres, 8.1900, Sudre. ».

Remarques : Une autre planche est présente dans l'herbier de Sudre. Elle a tout d'un complément de la même récolte, mais Sudre a écrit un autre (mauvais) numéro : 2554 vs. 2254. Je ne peux donc pas la considérer comme isolectotype (ce qu'elle est très certainement).

« ***Rubus chaerophyllus* Sagorski et W. Schultze microgene *brachythyrsoïdes* Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus brachythyrsoïdes* Sudre (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 51 : 11, 1904).

Préambule : Malgré la dernière phrase de son protologue, « En attendant que la découverte de quelque forme de transition permette de la réunir au type comme simple variété, je la désigne sous le nom de *R. brachythyrsoides*. », ce nom n'est pas provisoire. Il est donc valide et typifiable tel quel (au rang spécifique).

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_007_075_A et BORD_SU_007_075_B (figure 30).

Synonymes : ≡ *Rubus chaerophyllus* Sagorski & W. Schultzze microgene *brachythyrsoides* (Sudre) Sudre (*Batth. eur.* 5 : 68, 1907), ≡ *Rubus brachythyrsus* Sudre taxon *brachythyrsoides* (Sudre) Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 128, 1905).

Texte de l'étiquette : « 4181, Herbier SUDRE, *Rubus brachythyrsoides* Sud., Bort, Vallée de la Dordogne, Corrèze, pét. roses, fil. blancs, st. verdâtres., j. c. glabres, 1/3 des gr. normaux, 8.1901, Sudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_007_075_B) copie de la description de *Rubi eur.* : 29, 1908 et « 4181 » manuscrit de Sudre.

Remarques : Dans l'herbier Sudre, il y a encore deux autres planches d'une autre récolte (4178) qui sont du matériel original : BORD_SU_007_074_A et BORD_SU_007_074_B.

« *Rubus chaerophyllus* Sagorski et W. Schultzze var. *olivaceus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus chaerophyllus* Sagorski & W. Schultzze var. *olivaceus* Sudre (*Rubi eur.* : 29, 1908).

Préambule : Même si Sudre indique la première publication de ce nom dans *Rub. tarn.*, nous savons que ce fascicule est paru après les deux premiers volumes de *Rubi europae*. C'est donc dans ce dernier ouvrage qu'il faudra considérer la diagnose et trouver le basionyme.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_007_077_A et BORD_SU_007_077_B (figure 31).

Texte de l'étiquette : « 889, la ½ des gr. normaux, Herbier SUDRE, *Rubus brachythyrsoides* var. *olivaceus* mihi, Mazamet, Vallée de l'Arnette, Tarn, pét. roses, fil. rouges, st. verdâtres., (gr. août), 13 juin 1897, Sudre. ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_007_077_B) copie du protologue de *Rubi eur.* : 29, 1908 et « 889 » manuscrit par Sudre.

Remarques : Une seule récolte est présente dans l'herbier Sudre. Sa localité est identique à celle du protologue. Mais il ne s'agit pas d'un holotype.

« *Rubus chaerophyllus* Sagorski et W. Schultzze microgene *similis* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus chaerophyllus* Sagorski & W. Schultzze microgene *similis* Sudre (*Rubi eur.* : 29, 1908).

Préambule : Même si Sudre indique la première publication de ce nom dans *Rub. tarn.*, nous savons que ce fascicule est paru après les deux premiers volumes de *Rubi europae*. C'est donc dans ce dernier ouvrage qu'il faudra prendre la diagnose et trouver le basionyme.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_007_082_A et BORD_SU_007_082_B (figure 32).

Synonymes : ≡ *Rubus similis* (Sudre) C.K. Schneid. (*Just's Bot. Jahresber.* 36 (3) : 291, 1912)

Texte de l'étiquette : « 3395, Herbier SUDRE, *Rubus similis* Sudr., Tarn, chemin de Las Planques, pét. rosés, fil. blancs >, st. verdâtres., pollen pur aux 2/3, 22.6.1902, Sudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_007_082_B) copie du protologue de *Rubi eur.* : 29, 1908 et « 3395 » manuscrit de Sudre.

Remarques : Quatre autres planches (trois récoltes) sont aussi du matériel original : BORD_SU_007_078_A, 007_078_B, 007_079 et 007_081.

« *Rubus chaerophyllus* Sagorski et W. Schultzze var. *porphyracanthoides* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus chaerophyllus* Sagorski & W. Schultzze var. *porphyracanthoides* Sudre (*Rubi eur.* : 29, 1908).

Préambule : Contrairement à ce qui est noté en suivant le nom, il n'y a aucune mention de ce nom dans *Rub. tarn.* C'est donc bien dans *Rubi eur.* que se situe la seule description (et mention) de ce nom.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_007_086_A et BORD_SU_007_086_B (figure 33).

Texte de l'étiquette : « 3344, Herbier SUDRE, *Rubus porphyracanthoides* Sudr., Arfons, chemin de Ramondens, pét. rosés, fil. roses >, st. roses, diffère du *porphyracanthus* par ses aiguillons crochus sur le rameau, ses fleurs roses, etc., 20.7.1901, Tarn, Sudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_007_086_B) copie du protologue de *Rubi eur.* : 29, 1908 et « 3344 » manuscrit de Sudre.

Remarques : Cette récolte est la seule de l'herbier Sudre et sa localité est la même que celle du protologue. Ce n'est cependant pas un holotype.

« **Rubus danicus (Focke) Focke var. intricatus Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus danicus* (Focke) Focke var. *intricatus* Sudre (*Rubi eur.* : 29, 1908).

Préambule : La première description de ce nom au rang de variété valide ce nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_007_095_A (figure 34).

Texte de l'étiquette : « Auberries (les) près Montfort, N°22, 9. juillet, Pétales roses, filets blancs rosés, anthères blanchâtres, poilues. ».

Texte des autres étiquettes : « *Rubus danicus* F var. *intricatus* Sud., Sudre ».

Remarques : Une seconde récolte est présente dans l'herbier de Sudre, elle est plus complète mais elle ne comporte pas de nom (raison pour laquelle je ne l'ai pas choisie comme lectotype). L'écriture de l'étiquette ainsi que sa provenance et le classement de Sudre dans son herbier indiquent bien cependant qu'il s'agit de cette plante. Le lectotype étant incomplet (uniquement une primocanne), je me permets ici de l'ajouter en épitype : BORD_SU_007_095_B.

Épitype (désigné ici) : BORD_SU_007_095_B (figure 34).

Bibliographie

- Bouvet G., 1907. Matériaux pour l'étude des ronces d'Anjou. *Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers* 36 : 1-108.
- Gandoger M., 1883-1891. *Flora europae* (1-17). Publié à compte d'auteur.
- Genevier G., 1860. Essai sur quelques espèces du genre *Rubus* de Maine-et-Loire et de la Vendée. *Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire* 8 : 66-108 (+ errata).
- Genevier G., 1869. Essai monographique sur les *Rubus* du bassin de la Loire. *Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire* 24 : 1-346.
- Holzfuss E., 1903. *Rubus villicaulis* var. *validus* mh. *Allgemeine botanische Zeitschrift für Systematik* 9 : 27-28.
- Prain D., 1921. *Index Kewensis*, supplément 5. Oxford University Press, London : 220-228.
- Schneider C.K., 1912. *Allgemeine und spezielle Morphologie und Systematik der Siphonogamen. Just's botanischer Jahresbericht* 36 (3), Berlin, 291 p.
- Sudre H., 1898-1903. *Excursions botaniques dans les Pyrénées ou description et analyse des Rubus des Pyrénées françaises* fascicules 1-4. Imprimerie de l'Institut de bibliographie, Le Mans, 219 p.
- Sudre H., 1898-1911. *Bulletins de l'Association pyrénéenne pour l'échange des plantes*. Imprimerie Veuve Francal et fils, Foix.
- Sudre H., 1902. Les *Rubus* de l'herbier Boreau. *Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers* 31 : 51-154 (+ errata).
- Sudre H., 1903-1917. *Batotheca europaea* 1-15. Imprimerie Nougies, Albi, 153 p.
- Sudre H., 1905. Genre *Rubus*. In M. Gandoger, *Novus Conspectus Florae europae*. *Bulletin de l'Académie internationale de géographie botanique* 15 (187-188) : 127-136, 15 (191-192) : 221-236 et 15 (193-194) : 301-302.
- Sudre H., 1908-1913. *Rubi europae vel Monographia Iconibus Illustrata Ruborum Europae*. Librairie des sciences naturelles Léon Lhomme, Paris, 305 p.
- Sudre H., 1909. *Rubi Tarnenses*, ou inventaire des ronces tarnaises. *Comptes-rendus du Congrès des sociétés savantes de Paris* (1908) : 178-235.
- Weber H.E., 1985. *Rubi Westfalici. Die Brombeeren Westfalens und des Raumes Osnabrück* (*Rubus* L., *Subgenus* *Rubus*). Westfalen Museum für Naturkunde, Landschaftsverband Westfalen-Lippe, Münster, 452 p.

Remerciements

Un grand merci à David Mercier pour tout le temps passé, à me convaincre d'abord, puis à me guider dans ce travail, ainsi que pour tout son travail de référencement (bibliographique et nomenclatural) effectué en amont et pour ses

relectures nombreuses et précieuses. Je remercie aussi le Jardin botanique de Bordeaux pour leur mise à disposition de cet herbier et l'autorisation de publication des photos, ainsi que le Service commun de conservation du patrimoine (SCECCP) de l'université Paul-Sabatier (et tout particulièrement le Jardin botanique Henri-Gaussen) pour leur aide précieuse dans cette aventure. Merci à Valérie Martin-Rolland pour sa relecture.

Annexes (figures)



Figure 1. *Rubus carpinifolius* Weihe var. *glanduliger* Sudre (*Rubi eur.* : 23, 1908), lectotype BORD_SU_005_033_A et BORD_SU_005_033_B.

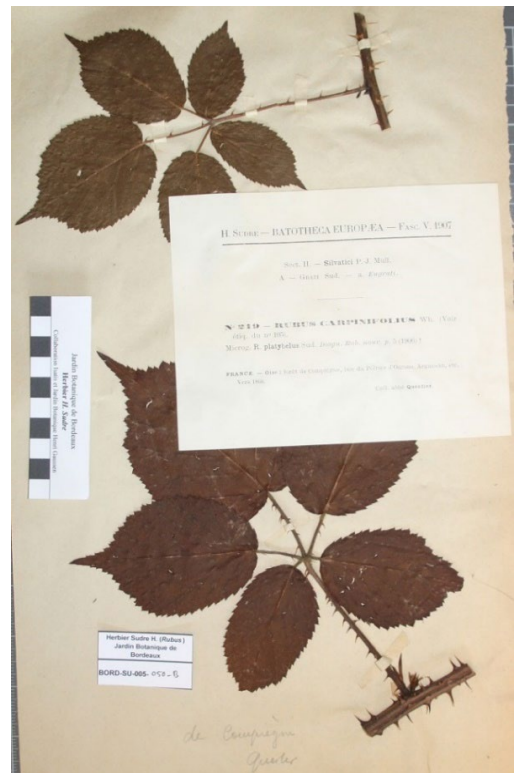
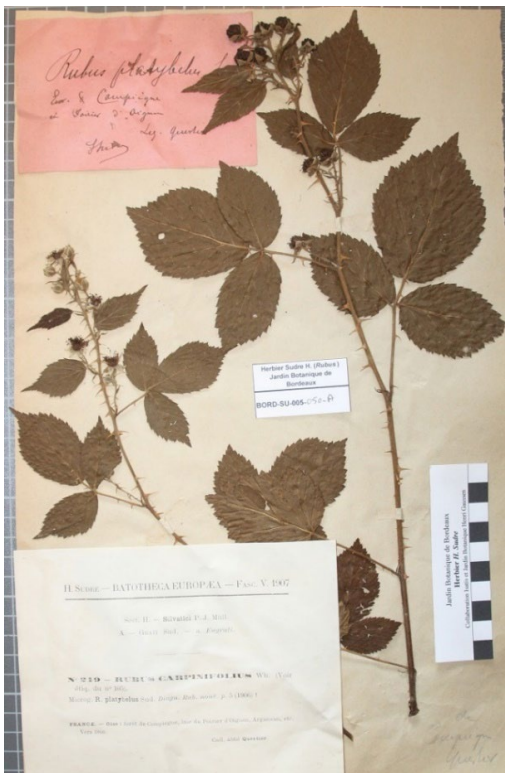


Figure 2. *Rubus carpinifolius* Weihe microgene *platybelus* Sudre (*Batath. eur.* 5 : 67, 1907), lectotype BORD_SU_005_050_A ; isolectotype BORD_SU_005_050_B.



Figure 3. *Rubus vulgaris* Weihe & Nees var. *occitanicus* Sudre (*Rubi eur.* : 24, 1908), lectotype BORD_SU_005_065.



Figure 4. *Rubus vulgaris* Weihe & Nees subsp. *fallens* Sudre (*Batath. eur.* 6 : 76, 1908), lectotype BORD_SU_005_078_A.



Figure 5. *Rubus vulgaris* Wehne & Nees subsp. *closianus* Sudre (*Batoth. eur.* 5 : 67, 1907), lectotype BORD_SU_005_087.



Figure 6. *Rubus clethrophilus* Genev. var. *rubristylus* Sudre (*Rubi eur.* : 25, 1908), lectotype BORD_SU_006_022.

Figure 7. *Rubus clethrophilus* Genev. var. *latifolius* Sudre (*Rubi eur.* : 25, 1908), lectotype BORD_SU_006_021.



Figure 8. *Rubus deductivus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Fr. Bot.* 3 (25) : 22, 1900), lectotype BORD_SU_006_032.



Figure 9. *Rubus oblongithyrus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 25, 1908), lectotype BORD_SU_006_039_A et BORD_SU_006_039_B.

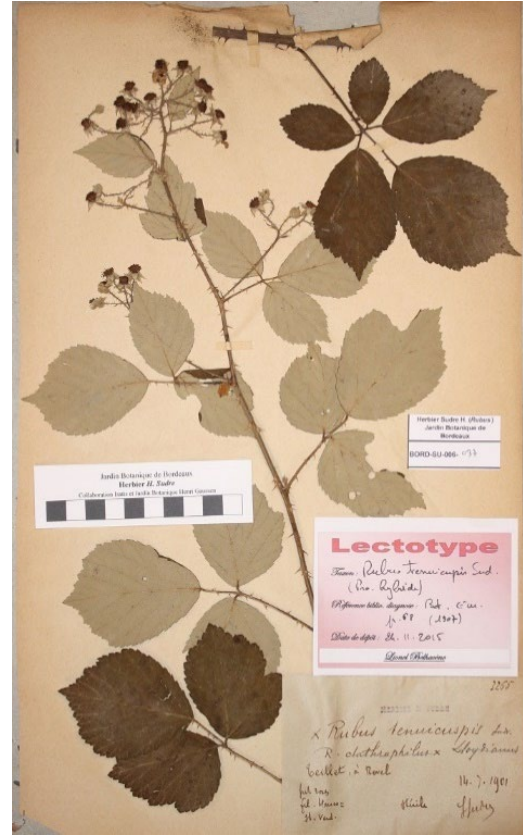


Figure 10. *Rubus tenuispis* Sudre, pro hybr. (*Bath. eur.* : 5 : 68, 1907),
lectotype BORD_SU_006_036 et épitpe BORD_SU_006_037.



Figure 11. *Rubus tarnensis* Sudre (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 9 : 8, 1899),
lectotype BORD_SU_006_052.



Figure 14. *Rubus exilipes* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 11 : 6, 1901),
lectotype BORD_SU_006_062_A et BORD_SU_006_062_B.



Figure 15. *Rubus valdefoliatus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 26, 1908),
lectotype BORD_SU_006_063_A et BORD_SU_006_063_B.



Figure 16. *Rubus gratus* Focke microgene *hypomalacoides* Sudre (*Rubi eur.* : 26, 1908), lectotype BORD_SU_006_087.



Figure 17. *Rubus pervagus* Sudre (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 12 : 12, 1902), lectotype BORD_SU_007_011 et BORD_SU_007_007.

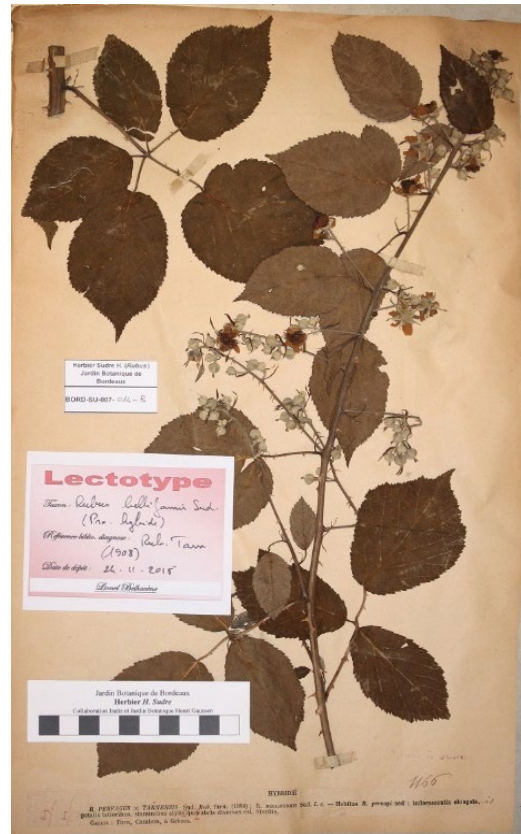


Figure 18. *Rubus belliformis* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 27, 1908), lectotype BORD_SU_007_014_A et BORD_SU_007_014_B.



Figure 19. *Rubus exhaustus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 27, 1908), lectotype BORD_SU_007_018_A et BORD_SU_007_018_B.



Figure 20. *Rubus subglaucus* Sudre (*Batoth. eur.* 6 : 76, 1908),
lectotype BORD_SU_007_020_A.



Figure 21. *Rubus pervagus* Sudre *microgene fucatus* Sudre (*Rubi eur.* : 27, 1908),
lectotype BORD_SU_007_024_A et BORD_SU_007_024_B.



Figure 22. *Rubus subpropendens* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 27, 1908), lectotype BORD_SU_007_028 et BORD_SU_007_028_B.



Figure 23. *Rubus repentinus* Sudre (*Batth. eur.* 2 : 19, 1904), lectotype BORD_SU_007_029 et épitope BORD_SU_007_034.



Figure 24. *Rubus molestus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 27, 1908), lectotype BORD_SU_007_035.



Figure 25. *Rubus chaerophyllus* Sagorski & W. Schultze var. *euchlooides* Sudre (*Rubi eur.* : 28, 1908), lectotype BORD_SU_007_048_A.



Figure 26. *Rubus brachythyrus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 : 65, 1902),
lectotype BORD_SU_007_062.



Figure 27. *Rubus chaerophyllus* Sagorski & W. Schultze var. *cuneatus* Sudre (*Rubi eur.* : 28, 1908),
lectotype BORD_SU_007_065_A et isolectotype BORD_SU_007_065_B.



Figure 28. *Rubus petricolus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45) : 235, 1901), lectotype BORD_SU_007_071_A et BORD_SU_007_071_B.



Figure 29. *Rubus brachythysus* Sudre microgene *frutectorum* Sudre (*Excurs. botol.* 4 : 191, 1903), lectotype BORD_SU_007_073_A.



Figure 30. *Rubus brachythyrsoides* Sudre (Bull. Soc. Bot. Fr. 51 : 11, 1904),
lectotype BORD_SU_007_075_A et BORD_SU_007_075_B.



Figure 31. *Rubus chaerophyllus* Sagorski & W. Schultze var. *olivaceus* Sudre (Rubi eur. : 29, 1908),
lectotype BORD_SU_007_077_A et BORD_SU_007_077_B.



Figure 32. *Rubus chaerophyllus* Sagorski & W. Schultzze microgene *similis* Sudre (*Rubi eur.* : 29, 1908), lectotype BORD_SU_007_082_A et BORD_SU_007_082_B.



Figure 33. *Rubus chaerophyllus* Sagorski & W. Schultzze var. *porphyacanthoides* Sudre (*Rubi eur.* : 29, 1908), lectotype BORD_SU_007_086_A et BORD_SU_007_086_B.



Figure 34. *Rubus danicus* (Focke) Focke var. *intricatus* Sudre (*Rubi eur.* : 29, 1908), lectotype BORD_SU_007_095_A et épitype BORD_SU_007_095_B.